



***Cette section, intitulée Questions et Réponses, sert à répondre aux interrogations des internautes visant spécifiquement le fonctionnement et les modalités du site. On doit acheminer les autres questions, notamment celles qui relèvent de l'enseignement métaphysique, au titulaire du site par voie du courrier électronique fourni dans le volet désigné comme Contact. Merci de votre discernement et de votre compréhension.***

- Question: J'ai souscrit au Temple des abonnés et j'ai reçu mon identifiant et mon code d'accès, mais je ne parviens pas à ouvrir cette section fermée au grand public.
- Question: J'ai laissé un message dans le Livre d'or, mais il n'y paraît pas ou il n'y paraît plus. Pourquoi?
- Question: J'ai publié l'un de vos textes sur mon site, mais vous êtes intervenu énergiquement pour me demander de le supprimer dans les plus brefs délais. Pourquoi?

**Question:** J'ai souscrit au Temple des abonnés et j'ai reçu mon identifiant et mon code d'accès, mais je ne parviens pas à ouvrir cette section fermée au grand public.

**Réponse:** Comme nous faisons les branchements de façon manuelle, par interposition de personne, trois raisons peuvent expliquer votre problème: soit que vous n'avez pas accordé le délai de branchement approximatif de vingt-quatre heures (24 h) ouvrables pour l'activation de votre compte; soit que l'animateur du site ait fait une erreur dans la transmission des coordonnées au Webmestre; soit que vous procédiez incorrectement à l'insertion de vos coordonnées dans le rectangle d'appel de connexion.

*Dans le premier cas, le problème se règle de lui-même dans le délai requis de 24 heures ouvrables. En l'occurrence, prière de patienter et d'essayer à y entrer, de temps à autre, pour vérifier à quel moment votre compte est activé. Dans le deuxième cas, si le problème perdure au-delà du délai normal que nous venons d'établir, rappliquez auprès de l'animateur et informez-le du problème. Quoi qu'il en soit, vous ne perdez rien, car l'activation de votre abonnement ne commence qu'au moment où vous pouvez ouvrir la section fermée, donc en même temps que le compte à rebours de l'expiration de votre abonnement. Et s'il le faut, nous fournissons un prolongement d'abonnement gratuit.*

*Dans le troisième cas, dans la carte de connexion, assurez-vous de bien insérer votre **adresse électronique** dans l'espace **Nom d'utilisateur** et le **mot de passe** que nous vous avons fait parvenir dans l'espace **Mot de passe**. Ensuite, cliquez sur **OK** en bas de l'encart rectangulaire. Dès lors, la section fermée du site s'ouvrira.*

**Question:** J'ai laissé un message dans le Livre d'or, mais il n'y paraît pas ou il n'y paraît plus. Pourquoi?

**Réponse:** En général, c'est l'animateur du site lui-même qui gère cette section et il n'y tolère pas les propos impertinents ou malveillants, les insinuations trop

*familiales et, encore moins, l'insertion de liens url qui établissent, sans raison, un contact avec votre site. En pareil cas, il élimine sans appel votre message en entier, ne pouvant pas en supprimer qu'une partie. Si vous tenez absolument à y voir paraître vos commentaires, reprenez-vous sans commettre l'un des abus que nous venons de signaler.*

**Question:** J'ai publié l'un de vos textes sur mon site, mais vous êtes intervenu énergiquement pour me demander de le supprimer dans les plus brefs délais. Pourquoi?

**Réponse:** *Cela se produit surtout dans la section blog d'un site. Nous ne jugeons pas de l'intention des gens qui publient nos textes, mais nous exigeons le respect de nos conditions de reproduction. Il ne peut y avoir que deux raisons à notre intervention: vous n'avez pas respecté toutes les normes établies dans la page d'Accueil de notre site, relatives aux droits d'auteur, ou vous en avez fait un usage malveillant ou infamant.*

*Pour publier l'un de nos textes, vous devez l'accompagner de trois éléments: du **nom de l'auteur**, de l'**url du site-source** et, obligatoirement, de la **note d'accompagnement** expliquant les conditions de reproduction. Beaucoup de sites refusent de donner les url des autres sites, volonté que nous respectons parce que cela relève de leur droit et de leurs motifs personnels. Mais nous avons aussi nos droits et nos raisons de faire respecter nos conditions. Alors, si nos droits et raisons ne coïncident pas avec ceux d'un autre site, le titulaire de ce site doit nous demander une permission spéciale ou une dérogation pour publier l'un de nos textes.*

*Nous faisons aussi supprimer nos textes lorsque quelqu'un en fait un usage réducteur qui ne correspond pas à notre ligne de pensée fraternelle, toujours amoureuse, constructive et évolutive.*